



Test d'accès à la préparation aux épreuves écrites du concours interne et externe de conservateurs de bibliothèques

Durée du test 3h

EPREUVE 1 : Dissertation

(Durée conseillée 2 heures ; coefficient 2 ; 20 points)

Sujet : « La technique est-elle politique ? Quelle serait sa place en matière culturelle ? »

EPREUVE 2 : Questions autour de mises en situation professionnelles liées à l'organisation, au fonctionnement ou à l'actualité des bibliothèques

(Durée conseillée 1 heure ; coefficient 1 ; 20 points)

Q1: Vous êtes directeur-trice des bibliothèques de la ville de Libri (60 000 habitants). Lorsque vous ouvrez la bibliothèque, un usager se plaint de punaises de lit dans un fauteuil. Puis vous êtes averti.e que de nombreuses publications concernant les punaises de lit à la médiathèque sont présentes sur les réseaux sociaux. Que faites-vous ?

Q2: L' élu aux services à la population vous accoste à un événement et vous fait part de son souhait de créer une structure France service avec une dimension lecture publique dans un quartier prioritaire. En effet, une nouvelle construction d'équipement est prévue dans ce quartier de 2000 habitants en plein renouvellement urbain. Comment procédez-vous ?

Q3: Vous êtes à la tête d'un pôle de plusieurs médiathèques dans une intercommunalité de 120 000 habitants. Lors d'une animation culturelle en hors-les-murs durant l'été, un agent arrive en état d'ébriété, s'occupe d'enfants et tient des propos incohérents. Les familles sont scandalisées : quelqu'un, qui est présent sur site, vous appelle à votre bureau et vous fait part de la situation, que faites-vous ?

Q4: A la ville de Libri, votre service est passé aux 1607h. Les agents sont inquiets et en défaveur de cette démarche, ils indiquent qu'ils sont lésés par rapport aux autres services, qu'ils travaillent plus car ils perdent systématiquement chaque année les jours fériés de Pâques et pentecôte, qui sont toujours des lundis, jours de repos et de fermeture de la bibliothèque. Vous êtes d'ailleurs interpellés par les syndicats à ce sujet. Que faites-vous ?

EPREUVE 1 : Dissertation

(durée conseillée 2 heures ; coefficient 2 ; 20 points)

Sujet : « La technique est-elle politique ?

Quelle serait sa place en matière culturelle ?”

Intro :

Accroche: en 2020 Emmanuel Macron a décrit les opposants à la 5G comme des "Amish" qui veulent revenir à la lampe à huile.

Définitions

Technique

1. Qui se rapporte au côté pratique d'une activité, à l'exercice de celle-ci ou au savoir-faire exigé : Les difficultés techniques du violon.
2. Qui est relatif au fonctionnement du matériel, d'un appareil, d'une installation : Incident technique.
3. Qui a trait aux applications de la connaissance scientifique : Les progrès techniques dans l'informatique.
4. Qui appartient en propre à une activité ou à une discipline et suppose des connaissances particulières : Un ouvrage technique.

Politique

Relatif à l'organisation du pouvoir dans l'État, à son exercice : Institutions politiques.

2. Relatif à une conception particulière du gouvernement, des affaires publiques : opinions politiques. Partis politiques.
3. Relatif à ceux qui détiennent ou qui veulent détenir le pouvoir dans l'État, l'exercer : Carrière politique. Les milieux politiques.
4. Se dit d'une manière d'agir avec autrui habile, judicieuse, diplomate et calculée

Pb la technique a accompagné les grandes étapes du politique, mais semble aujourd'hui lui échapper.

Pb : La technique pose des questions politiques lorsqu'elle est aux prémises de son adoption, précisément là où elle n'est que le savoir-faire de quelques-uns. Dès lors, comment politiser la technique au risque que soit confisqué la discussion politique des techniques.

I- La technique a alimenté la construction de l'Etat et est un enjeu de puissance, mais aussi de dérives

A - La technique permet au pouvoir politique de se légitimer, participe à la construction de la nation et au développement de politiques publiques

- Découvertes scientifiques, grandes inventions qui ont donné lieu aux révolutions industrielles, qui ont des conséquences sur tous les aspects, dont politiques (évolution des classes laborieuses, émergence de la bourgeoisie).
 - > Destructures créatrices, progrès technique, Schumpeter.
 - > Taylorisme, Charlie Chaplin.
- Conséquences politiques: sur les régimes, certaines politiques publiques découlent des changements sociétaux induits par les découvertes (ex: droits sociaux). Progrès social.
- Les grandes découvertes sont des enjeux de pouvoir et participent à la construction de la nation et au rayonnement des Etat, via l'accès élargi à la culture.
 - > ex: développement de la presse grâce à la généralisation de l'imprimerie au XIXe, qui alimente la nation : Benedict Anderson *l'Imaginaire national*).

B Enjeu de puissance politique, la technique est accompagnée par l'Etat et peut même être l'objet de dérives

- La technique comme enjeu de puissance, de rayonnement international
 - > Guerre, arme nucléaire : la technique comme affirmation d'une puissance.
 - > Conquête espace
- Le pouvoir politique accompagne la recherche et la finance
 - > universités, instruction.
 - > industrie de guerre.
 - > Académie des arts, etc.
 - > R&D
- Le pouvoir politique peut dévoyer la technique ou l'utiliser à des fins autocratiques : ex *Le meilleurs des mondes* Huxley, 1984 avec la surveillance.
- La technique peut donner lieu à l'uniformisation, notamment culturelle, au détriment des pratiques culturelles locales.

> Transition : La technique est émancipatrice, un enjeu de politique publique mais peut être au coeur de dérives. Aujourd'hui elle est aussi

II- Si la technique peut échapper au politique, elle nécessite aujourd'hui d'être développée et accompagnée par les pouvoirs publics

A- La technique peut même échapper à l'Etat, au politique

- La technique et la recherche nécessitent des investissements pour se développer et sont aujourd'hui de l'apanage des entreprises (ex: Apple, Google), l'Etat est concurrencé.
- Développement de l'IA et des réseaux sociaux, les Etats peinent à réguler, à trouver leurs places.
- La technique devient un acteur d'inégalités sociales, car elle n'est maîtrisée que par quelques-uns (15% l'illectronisme en France, 14% de femmes en sciences informatiques et numériques).

B - Aujourd'hui les pouvoirs publics ont un enjeu de repolitiser la technique et d'en faire un outil démocratique et respectueux de l'environnement, au service de la culture

- Principe de précaution / *principe de responsabilité* Hans Jonas.
- Low tech ou avancées en énergies renouvelables.
- Rôle de l'Etat et des collectivités dans l'accès à la technique.
- La technique comme allié de la sauvegarde du patrimoine culturel des Etats (ex: numérisation, réalité augmentée).
- La technique au service de la transmission culturelle (nouveaux médias, réseaux).

Conclusion : rôle des bibliothèques ?

Notation :

2 points orthographe / syntaxe

5 points intro

10 points développements

1 point transition

2 points conclusion avec ouverture

EPREUVE 2 : Questions autour de mises en situation professionnelles liées à l'organisation, au fonctionnement ou à l'actualité des bibliothèques (durée conseillée 1 heure ; coefficient 1 ; 20 points)

Q1: Vous êtes directeur-trice des bibliothèques de la ville de Libri (60 000 habitants). Lorsque vous ouvrez la bibliothèque, un usager se plaint de punaises de lit dans un fauteuil. Puis vous êtes averti.e que de nombreuses publications concernant les punaises de lit à la médiathèque sont présentes sur les réseaux sociaux. Que faites-vous ?

En parler à sa hiérarchie.

Prévenir les services techniques, la dircom, les élus / le cab.

Isoler l'espace le temps de la vérification technique.

Faire une note de service / des éléments de langage.

Communiquer sur la fermeture temporaire le cas échéant ou le fait qu'il y a eu une vérification technique attestant de la non infestation.

Communiquer sur le site.

Q2: l'élú aux services à la population vous accoste à un événement et vous fait part de son souhait de créer une structure France services avec une dimension lecture publique dans un quartier prioritaire. En effet, une nouvelle construction d'équipement est prévue dans ce quartier de 2000 habitants en plein renouvellement urbain. Comment procédez-vous ?

En faire part à la direction, à son élu (culture).

Diagnostic de territoire sur les besoins des habitants et sur ce type de propositions.

Benchmark.

Note de projet à faire valider par la hiérarchie et élus, avec première proposition budgétaire, acteurs du projet, et calendrier (méthode projet).

Groupes de travail / comto ligue type co tech et co pil de suivi du projet avec toutes les parties prenantes, réguliers. Point d'attention sur les acteurs des instances de comitologie: il faudra prendre en compte les agents des directions des services à la population, ceux qui traitent de la politique de la ville et non solliciter uniquement les acteurs culturels.

Recherche de financements, liens avec la Préfecture sur le dispositif France service.

Validations intermédiaires.

Avancée sur chaque partie du projet (public, animations, lieu, mobilier, déménagement, etc.) en mode projet.

(5 points)

Q3: Vous êtes à la tête d'un pôle de plusieurs médiathèques dans une intercommunalité de 120 000 habitants. Lors d'une animation culturelle en hors-les-murs durant l'été, un agent arrive en état d'ébriété, s'occupe d'enfants, et tient des propos incohérents. Les familles sont scandalisées : quelqu'un, qui est présent sur site, vous appelle à votre bureau et vous fait part de la situation, que faites-vous ?

Prévenir la direction.

Se rendre sur site. Ou en faire part au cadre de proximité.

Isoler l'agent, présenter des excuses à la famille.

Renvoyer l'agent chez lui.

Récolter des témoignages écrits d'agents et faire un rapport d'incident.

Prévenir la DRH, avec le rapport.

Convoquer l'agent le lendemain pour notifier qu'une sanction sera prise.

prévoir une sanction en lien avec la RH (avertissement).

Prévoir aussi avec la RH un accompagnement (assistant.e social.e, médecin prévention).

(5 points)

Q4: A la ville de Libri, votre service est passé aux 1607h. Les agents sont inquiets et en défaveur de cette démarche, ils indiquent qu'ils sont lésés par rapport aux autres services, qu'ils travaillent plus car ils perdent systématiquement chaque année les jours fériés de Pâques et pentecôte, qui sont toujours des lundis, jours de repos et de fermeture de la bibliothèque. Vous êtes d'ailleurs interpellés par les syndicats à ce sujet. Que faites-vous ?

En faire part à la hiérarchie, demander un arbitrage.

Prévenir l' élu, le cabinet.

Faire le lien avec la DRH.

Benchmark

Rencontre avec les syndicats et application de la décision dg / élu.e.

Éventuellement rencontre DG / élu.

(5 points)

A

Dissertation :

On rappelle bien souvent que ce qui constitue une nation, par opposition à un pays, c'est moins la définition de ses frontières que l'existence d'un sentiment d'appartenance né d'une histoire partagée. C'est cette histoire et cette *mémoire* des événements passés qui va constituer le terreau d'une culture et d'une identité nationales. En ce sens, la mémoire collective est la représentation d'un patrimoine historique commun, un patrimoine pleinement intériorisé, porteur d'émotions et d'engagement dans le collectif. C'est ce statut de représentation qui interroge dès lors, puisque la mémoire collective ne saurait constituer la somme des souvenirs des habitants d'une nation, alors même qu'elle les invite à construire leur unité sur des événements que leurs ancêtres sont censés avoir connus et transmis à leur descendance. La mémoire collective relèverait-elle dès lors davantage d'une fiction que d'un réel héritage ? Il conviendra dans un premier temps de revenir sur les enjeux liés à la construction de la mémoire collective comme outil culturel fédérateur ; dès lors, l'entretien de ce récit commun rattache également la mémoire collective à la notion de transmission. Néanmoins, il est précisément essentiel de voir dans le travail de transmission l'opportunité de dialoguer avec une mémoire collective qui n'intègre pas tous les héritages.

La mémoire collective naît d'une première lecture des événements qui vise à clarifier leurs enjeux, à les mettre en ordre et à les trier en fonction de leur importance réelle. En ce sens, c'est le travail de l'historien – par opposition à celui du chroniqueur – qui va construire un récit compréhensible de tous et permettre à chacun de connaître l'histoire de sa nation et de comprendre l'état actuel des choses. Cette conception du récit historique comme outil de compréhension de son actualité apparaît au XIXe siècle en France, à la suite des nombreux revirements politiques connus par le pays. L'histoire telle que la conçoit par exemple Jules Michelet, est un récit qui met en avant la marche d'une histoire politique orientée vers le progrès, afin de donner à tous les nouveaux citoyens la possibilité de comprendre comment leurs droits ont été acquis et les opportunités que leur offre le régime républicain.

La mémoire collective s'érige sur la base de ces récits historiques, moins attachés à la quête de la preuve et au souci du document d'archive, qu'à la possibilité de susciter des émotions fortes chez leur lecteur et de l'impliquer dans un récit national valorisant et fédérateur. En ce sens, elle n'est pas dénuée d'objectifs politiques et implique souvent une certaine manipulation des événements. La mémoire collective des événements révolutionnaires en est un bon exemple : les livres d'histoire, les romans, les pièces de théâtre qui ont représenté la Révolution sous la IIIe République ont mis en avant des événements et des figures destinés à faire de cet événement un point de bascule politique majeur, justifiant pleinement les réformes scolaires du début du XXème siècle. Ce n'est qu'à partir des années 1970, dans un tout autre contexte politique que des voix se font entendre pour mettre en avant le fait que 1789 a avant tout permis l'avènement politique de la classe bourgeoise et empêché les femmes d'accéder à la citoyenneté. Il n'empêche que la mémoire collective des événements, célébrés à travers les commémorations et la lecture des auteurs des Lumières, procure toujours à la Révolution un statut particulier dans la mémoire collective.

Et c'est ainsi que l'on voit que, si la mémoire collective naît d'une construction, voire d'une mise en fiction, elle repose aussi sur un travail affirmé de transmission largement porté par les politiques culturelles. D'où l'importance des temps de commémoration, d'hommages, largement orchestrés par le politique. On peut penser, à cet égard, au rôle joué par le Panthéon. Tout le monde se souvient du fameux « Entre ici Jean Moulin » déclamé par André Malraux lors de la panthéonisation du célèbre résistant, incarnation d'une « France résistante » dont on sait désormais qu'elle n'a pas réellement

existé. On touche ici à une réalité problématique : comment comprendre l'existence d'une mémoire collective – entretenue par tout un ensemble de contenus culturels, si on pense aux nombreux films de l'après-guerre mettant en scène des Français largement engagés contre l'occupant – rattachée à des figures non-représentatives de la réalité historique ? Dès lors, comment la politique culturelle d'une nation peut-elle à la fois proposer des récits fédérateurs tout en respectant l'héritage de toutes et tous ?

C'est précisément là où la mémoire collective doit entrer en dialogue avec la transmission d'autres témoignages. À l'instar de la statue déboulonnée de Robert Milligan, planteur esclavagiste du XVIII^e siècle, il importe de connaître les fondements idéologiques qui président à la construction de l'histoire collective et de reconnaître celles et ceux qui en sont exclus.

D'où l'intérêt de faire dialoguer, dans les temps de commémoration et d'hommages, le récit national et l'archive qui interroge sa validité. Il suffit de penser au récit colonial qui a longtemps vanté les mérites d'une France colonisatrice au service des populations indigènes. Le travail mené par les historiens et les écrivains décoloniaux a permis de remettre en cause une fiction politique pour présenter les nombreuses contradictions de la colonisation précisément à travers la transmission des mémoires de ceux qui n'ont jamais eu la parole ni les outils pour la porter. C'est ainsi qu'il faut lire les études menées par Frantz Fanon, ou les romans écrits par Maryse Condé : comme des traces, la transmission d'une histoire alternative dont ces auteurs sont dépositaires.

La mémoire individuelle peut ainsi entrer en frottement avec le récit collectif : c'est tout le sens des démarches menées par des romanciers contemporains autour de l'enquête et du travail de l'archive. On peut penser à Pierre Michon ou Annie Ernaux qui, à travers leur récit de leur existence et leur perception d'une époque, documentent une période et interrogent la perception que l'on a d'un événement historique à distance. C'est tout le sens du roman *L'événement* d'Annie Ernaux, qui constitue un document précieux pour comprendre ce qui se joue autour du récit entretenu sur une France progressiste incarnée par Simone Veil, championne des droits des femmes. En ce sens, ces témoignages singuliers doivent être produits face à ceux qui portent une mémoire collective à la dimension consensuelle.

On comprend que dans cette entrée en dialogue avec la mémoire collective, le rôle joué par l'archive est essentiel. C'est le sens du travail mené par Carlo Ginzburg et les historiens partisans de la microhistoire : l'archive devient l'objet central à partir duquel il est possible d'envisager une période historique, la vie d'une nation à travers la réalité vécue par une figure singulière. Cette démarche met au cœur de la vie culturelle d'une nation le travail mené par les services d'Archives qui sont de plus en plus sollicités pour exposer et valoriser leurs collections. La transmission permet ici d'apporter un regard plus fin et plus pertinent sur un territoire, une figure ou une pratique locale. Elle constitue une autre manière de s'approprier une histoire proche de soi, un héritage oublié.

Pour conclure, la mémoire collective constitue un bien partagé qui permet de s'approprier une histoire, une culture, un patrimoine. Elle est au cœur d'un travail de transmission nécessaire à la compréhension de son époque. Néanmoins, elle ne saurait être l'unique récit et c'est ainsi qu'il faut nécessairement lui adjoindre la transmission d'un patrimoine alternatif, qui peut entrer en dialogue avec elle et révéler ce qu'elle porte de fiction et d'oubliés.

Question 1 : Vous êtes responsable d'une bibliothèque municipale dont les collections jeunesse sont vieillissantes et peu empruntées. Le budget est limité. Comment procédez-vous pour réévaluer, désherber et renouveler ces collections tout en impliquant les usagers et les partenaires locaux ?

Dans un premier temps, j'effectue avec la responsable de la politique documentaire un diagnostic du fonds documentaire : état des livres, état des lieux des emprunts. Je consulte ma direction pour échanger sur les possibilités offertes par le budget de la collectivité et estimer précisément mes ressources financières.

J'identifie ensuite au sein de l'équipe un bibliothécaire intéressé par la littérature jeunesse afin de mener un travail de concertation permettant de guider le renouvellement de la collection.

Ce collègue devra :

- Mener des temps de travail avec les jeunes usagers et leurs familles en les interrogeant sur les thématiques qui les intéressent, les auteurs qu'ils aiment, les genres qu'ils apprécient ;
- Aller vers les partenaires qui accueillent des jeunes et pourraient avoir des suggestions sur les œuvres vers lesquelles ils souhaiteraient renvoyer les jeunes : PMI, Maison des enfants / ados, accueil de loisirs... peuvent souhaiter que les collections intègrent des ouvrages traitant de sujets sensibles par exemple.

À l'issue de son travail de consultation, le collègue en lien avec la responsable de la politique documentaire devra

- Procéder à un désherbage informé par ses échanges ;
- Proposer une liste d'ouvrages à acquérir.

L'accueil des nouvelles collections pourra donner lieu à un temps fort spécifiquement orienté vers les familles et à une communication sur les réseaux sociaux avec, par exemple, des capsules vidéos présentant les nouvelles œuvres. On peut envisager une participation des élus à cette communication et, si le budget le permet, de faire venir un auteur ou une autrice.

Question 2 : Un conflit éclate entre deux agents du service public concernant la répartition des tâches à l'accueil. L'ambiance se dégrade et les usagers commencent à le percevoir. En tant que responsable, quelles mesures prenez-vous pour rétablir un fonctionnement serein et équitable ?

J'informe tout d'abord le service RH et ma direction du conflit et prend les renseignements utiles sur l'historiques RH des deux agents. Je reçois ensuite les deux agents séparément pour prendre connaissance de l'origine du conflit. J'invite chaque agent à me faire un rapport précis des tâches qu'il pense devoir effectuer. Je rencontre ensuite les deux agents ensemble : leur rappelle qu'ils ont un devoir de représentation auprès du public, et que leur conflit ne doit pas empêcher le bon fonctionnement du service. Je les invite ensuite à prendre connaissance de leurs deux rapports et nous échangeons pour aboutir à une juste répartition des tâches qui convienne à tous. Une nouvelle rencontre est prévue un mois plus tard pour vérifier le respect des engagements de chacun.

Question 3 : La collectivité vous demande de développer une stratégie de médiation autour de l'intelligence artificielle en bibliothèque. Quels types d'actions, de partenariats et de ressources proposez-vous pour sensibiliser les publics à ces enjeux ?

Je réunis dans un premier temps les équipes pour :

- Identifier les grandes problématiques sur lesquelles nous souhaitons faire porter notre intervention ;
- Identifier les cibles prioritaires de nos événements (jeunes, personnes éloignées du numérique...)
- Identifier les partenaires possibles sur le territoire.

Parallèlement je demande à la responsable des collections de faire un point sur les ressources documentaires disponibles sur le sujet et, si le budget le permet, de proposer une liste des ressources qu'il pourrait être intéressant d'acquérir. L'idée est d'avoir un fonds documentaire directement accessible aux usagers à tous les moments de l'année.

Une fois que les enjeux sont définis collectivement et en fonction du budget alloué au déploiement de cette stratégie, il est possible d'envisager :

- Des ateliers de sensibilisation sur toute une période pour les publics en fracture numérique : découverte du fonctionnement des IA génératives, risques liés au partage des données sensibles. Ces ateliers peuvent être menés par les personnels de la bibliothèque après la création d'un déroulé pédagogique simple.
- La mise en œuvre de conférences en lien avec l'université ou les IUT du territoire.
- La réalisation d'un projet d'Education aux médias impliquant l'IA, à destination du public jeune sur les temps périscolaires ou pendant les vacances, en lien avec un partenaire disposant d'une expertise sur ce sujet.
- La création d'une série de fiches ressources sur l'IA, disposées dans la bibliothèque, à proximité des ordinateurs utilisés par les usagers ? (« Comment écrire un prompt efficace ? », « Quels outils pour vérifier l'information ? »).

Question 4 : Un groupe d'usagers en situation de handicap visuel souhaite accéder aux collections de la bibliothèque. Quels aménagements mettez-vous en place pour garantir leur autonomie et leur accès équitable aux ressources ?

J'informe tout d'abord ma Direction de cette demande et, le cas échéant, me met en lien avec les agents de la Direction de mon institution qui travaille avec les publics porteurs de handicap. Je prends également contact avec des associations spécialisées sur les enjeux liés au handicap visuel afin de connaître les outils adaptés à l'accueil de ce public. J'organise enfin une rencontre entre les équipes et ces usagers pour que toutes et tous prennent conscience des obstacles qu'ils rencontrent et réfléchissent aux outils à développer.

À partir de ces différents échanges, je réfléchis tout d'abord à une éventuelle reconfiguration de l'espace pour faciliter l'accès aux collections sans obstacles ; la signalétique peut également être repensée pour être plus visible des usagers.

Je réfléchir ensuite à la mobilisation d'un budget pour :

- Envisager l'achat de certaines œuvres en gros caractères et de livres audios ;
- Créer des lieux dédiés à l'écoute de livres dans la bibliothèque ;
- Réfléchir à la possibilité de mettre en place un prêt des œuvres en ligne pour qu'elles soient lisibles sur liseuse (si cette solution n'existe pas déjà).

B

Test d'accès à la préparation au concours de conservateur de bibliothèques

– 16 octobre 2025

Épreuve 1 : Dissertation - Sujet : "La mémoire collective est-elle une construction ou une transmission ?"

La mémoire collective est constituée de représentations du passé. Elle représente un socle fondamental d'une société, permettant de relier les individus dans une même histoire, et ainsi de se projeter dans un projet collectif commun. La notion de transmission évoque la transparence, la passation d'une information de façon la plus neutre possible, de génération en génération. A contrario, le terme de construction suppose un dessein, un récit, et met en avant la notion de point de vue.

En quoi la mémoire collective est-elle le fruit d'une construction organisée, portant en elle une multiplicité de points de vue ? Pour autant, ne faut-il pas revendiquer que certains événements doivent être transmis entre générations en laissant à la suivante la possibilité de relire les faits à l'aune de ses propres enjeux ?

1 - Des mémoires plurielles qui construisent une mémoire collective en évolution

La mémoire collective naît de discours, propos transmis par des individus et des institutions qui ne peuvent prétendre à une neutralité : école, musée, groupes sociaux, ... C'est bien en cela que l'histoire est une science dite sociale, et qu'elle peut évoluer dans le temps. Ainsi, l'histoire de France enseignée à l'école au temps de Jules Ferry est très différente de celle présentée aux élèves d'aujourd'hui. D'une histoire axée sur la chronologie des rois et des guerres, sur les racines gallo-romaines, le programme d'histoire a progressivement intégré la notion de mouvements de population, de croisement de cultures, d'histoire sociale. Les musées, lieux essentiels de mémoire collective, ont de même fortement évolué tout au long du vingtième siècle. Le musée du Louvre Lens met ainsi en parallèle différentes civilisations dans un parcours chronologique commun, modifiant profondément la notion de progrès artistique et culturel. Ce sont ainsi des nouveaux points de vue sur une histoire passée qui permettent d'enrichir la mémoire collective. Autre exemple, le mémorial de l'abolition de l'esclavage situé au cœur d'un symbole du pouvoir de l'ancien régime, le Château de Nantes. Il a remis en avant l'histoire locale de la traite atlantique pour l'assumer alors que la mémoire collective l'avait enfouie derrière un passé plus glorieux pour la population.

Les bibliothèques, par la pluralité de leurs collections inscrite dans la loi Robert de 2021, participent à l'élaboration d'une mémoire collective évolutive et complexe. En donnant à voir et à lire la diversité d'un même état de la connaissance, elles permettent d'identifier qu'il n'y a pas unicité de point de vue, et vont au-delà d'un simple rôle transmission de savoirs.

Ainsi la mémoire collective naît d'une diversité de points de vue qui se construisent différemment dans le temps, qui sont le fruit d'une société à un instant donné. Pour autant, le développement de fake news bouleverse depuis une dizaine d'années la mémoire collective en démultipliant des récits contradictoires sur certains faits, remettant parfois en doute des vérités partagées, par exemple le fait qu'un être humain ait marché sur la lune.

2 - La mémoire collective, un bien commun à entretenir et à transmettre

La mémoire collective ne peut être réduite à une addition ou une succession de points de vue, qui pourrait être sans cesse remise en cause. Un consensus sur des faits, une culture commune est indispensable à vie collective. L'école et les institutions culturelles jouent un rôle de premier plan dans la transmission de cette mémoire publique.

La collecte des témoignages et des mémoriaux spontanés déposés par les passants suite aux attentats de 2015 ont par exemple fait l'objet d'une collecte par les Archives nationales afin de constituer une mémoire commune de cet événement, qui dépassera un jour la transmission orale. La panthéonisation de certaines personnalités, comme Simone Veil ou Robert Badinter il y a peu, vise à établir un consensus à l'échelle de la société de l'importance des progrès sociaux qu'ils ont portés.

Dans cette transmission des faits communs, les bibliothèques jouent un rôle essentiel en tant que lieux de conservation et de médiation des différents savoirs passés et contemporains, comme le souligne la

charte de l'Unesco. La politique documentaire doit ainsi inclure des livres reconnus comme incontournables, et ne pas faire l'objet de censure. Par ailleurs, en tant que lieu de rencontre et de débat, la bibliothèque a un rôle à jouer dans la construction d'une culture commune partagée. Par exemple, les actions de médiation menées dans le domaine de l'Éducation aux Media et à l'Information permettent d'accompagner la réflexion sur la lecture d'une actualité, la prise de distance par rapport à des réseaux sociaux qui prennent une part grandissante dans l'information notamment des plus jeunes.

L'histoire et la mémoire collective ont toujours été réécrites par les puissants, à l'exemple des retouches photographiques des régimes autoritaires du 20^{ème} siècle. A l'heure des deep fakes qui peuvent être relayés instantanément auprès du plus grand nombre, la remise en cause de certains faits historiques et scientifiques contribue à affaiblir la mémoire et les consensus collectifs, pourtant base de la démocratie. Dans cette période de questionnement sur la notion de vérité collective, les bibliothèques ont un rôle important à jouer dans la circulation de l'information et des connaissances à l'ère du numérique. Elles doivent à la fois être un lieu de conservation et de médiation des livres et connaissances qui nourrissent la mémoire collective, tout en contribuant au développement de l'esprit critique permettant d'analyser les sources, de décider à qui accorder sa confiance et de penser par soi-même.

Épreuve 2

Question 1 : Vous êtes responsable d'une bibliothèque municipale dont les collections jeunesse sont vieillissantes et peu empruntées. Le budget est limité. Comment procédez-vous pour réévaluer, désherber et renouveler ces collections tout en impliquant les usagers et les partenaires locaux ?

Je mobilise l'équipe en charge de ces fonds pour mettre en place ce travail. Je leur demande un bilan des collections actuelles et de leur utilisation par le public : répartitions thématiques, dates d'achat, taux de rotation moyen et par segment de collection. Je fais isoler les documents dont le taux de rotation est inférieur à 3 pour procéder à un désherbage de ces documents en priorité. Je fais identifier également les documents à fort taux de rotation s'il en existe pour identifier les types de documents sollicités. Sur cette première base de travail, je mène des entretiens avec les partenaires en lien avec la jeunesse : structure municipale de la petite enfance, PMI, écoles primaires, enseignants de collège... pour avoir un retour sur les documents actuellement utilisés et ceux qu'ils souhaiteraient trouver. Je propose également de mobiliser le public en laissant à disposition un cahier de suggestions, afin d'identifier les demandes prioritaires. Je croise ces demandes avec les sélections de collections jeunesse réalisées par exemple par le Centre national du Livre Jeunesse. Si ma bibliothèque est en région parisienne, je peux organiser avec l'équipe en charge de la jeunesse une visite de l'espace dédié à la Bibliothèque Nationale de France, ou un office avec un libraire de proximité.

Sur cette base, je travaille avec l'équipe sur les grands principes de la politique documentaire jeunesse : objectifs, publics prioritaires, principes d'acquisition, de désherbage et de médiation autour des collections. Nous travaillons ensuite la répartition des achats à mener sur plusieurs années, en cohérence avec le budget qui m'est attribué. Si je dispose d'une médiathèque départementale sur mon territoire, je la sollicite également pour renforcer les fonds jeunesse durant cette période de transition. Son expertise sur les fonds jeunesse peut également être sollicitée par l'équipe si nécessaire.

Enfin, je synthétise cette démarche et les grands principes de renouvellement de la collection dans un document de politique documentaire globale. Si elle n'existe pas, je profite également de ce chantier pour élaborer avec l'ensemble de l'équipe une charte documentaire qui sera transmise à ma hiérarchie pour validation avant diffusion au public.

Question 2 : Un conflit éclate entre deux agents du service public concernant la répartition des tâches à l'accueil. L'ambiance se dégrade et les usagers commencent à le percevoir. En tant que responsable, quelles mesures prenez-vous pour rétablir un fonctionnement serein et équitable ?

Je reçois chacun des deux agents individuellement dans un premier temps pour identifier la raison de ce conflit. J'identifie ainsi les tâches problématiques et je vérifie que les répartitions aient été clairement énoncées au préalable. Je reçois ensuite les deux agents conjointement pour qu'ils puissent s'écouter dans un cadre distancié, et afin de voir si certains éléments peuvent être réglés par le dialogue. Je clarifie les tâches et la posture attendues à l'accueil de la bibliothèque pour chaque agent, ainsi que les attendus en terme d'accueil du public. Si j'identifie qu'il y a des points d'amélioration à apporter pour l'ensemble de l'équipe au-delà des deux agents concernés, j'organise un groupe de travail pour remettre à plat les objectifs, actions à mener et répartition des tâches à l'accueil du public.

Question 3 : La collectivité vous demande de développer une stratégie de médiation autour de l'intelligence artificielle en bibliothèque. Quels types d'actions, de partenariats et de ressources proposez-vous pour sensibiliser les publics à ces enjeux ?

J'identifie tout d'abord les différentes actions possibles sur ce sujet d'actualité. Tout d'abord aider le public à comprendre ce qu'est l'intelligence artificielle, le fonctionnement des algorithmes, l'éco-système actuel ainsi que les points de vigilance en tant que citoyen, notamment sur l'impact environnemental et les biais de représentation. Une autre action qui peut être menée peut être la proposition d'ateliers de pratique impliquant l'intelligence artificielle : apprendre à utiliser l'intelligence artificielle générative par exemple, décrypter les fakes news générées par intelligence artificielle, une fresque du numérique...

Je sollicite les structures qui peuvent être ressources au niveau national ou local : la Cité des Sciences avec le Printemps de l'esprit critique par exemple, qui propose des expositions et kit de médiation autour de ce type de sujet, ou des chercheurs dans les universités de proximité qui peuvent travailler sur ces sujets. J'identifie en parallèle les ressources documentaires qui peuvent être mobilisées : documentaires scientifiques récemment parus, documentaires audiovisuels, jeux vidéo, ...

Je propose ensuite à ma hiérarchie une programmation répartie sur l'année avec par exemple un cycle de conférence dédié à la compréhension de l'intelligence artificielle et ses enjeux, des ateliers de pratique permettant de s'adresser à des publics adolescents ou adulte, et l'accueil d'une exposition sur cette thématique. Je prévois enfin d'acheter des fonds spécifiques sur ce sujet, et de les mettre en avant tout au long de l'année. Je propose de réaliser un bilan à l'issue des premières actions pour adapter la médiation, ce sujet évoluant très rapidement.

Question 4 : Un groupe d'usagers en situation de handicap visuel souhaite accéder aux collections de la bibliothèque. Quels aménagements mettez-vous en place pour garantir leur autonomie et leur accès équitable aux ressources ?

Je m'assure dans un premier temps que les espaces de la bibliothèque répondent bien aux normes d'accessibilité, et je sollicite pour cela le service bâtiment de la ville après en avoir informé ma hiérarchie. Si cela est nécessaire, j'accompagne les travaux d'aménagements qui seraient décidés.

Avec mon équipe, j'identifie les collections existantes adaptées aux personnes en situation de handicap visuel : documents en gros caractère, en braille, films audio-décrit par exemple. Je m'assure que ces documents reflètent bien la diversité des collections. Avec le groupe d'usagers concerné, j'identifie s'il y a des priorités à mener dans l'acquisition de certains fonds accessibles.

Je me rapproche d'associations comme les Bibliothèques Sonores ou la Fondation Valentin Haüy qui dispose notamment de lecteurs audios pour en acquérir si la bibliothèque n'en dispose pas.

Je m'assure également que ces usagers puissent accéder au site Internet de la bibliothèque qui doit être conforme au RGAA (Règlement Général d'Amélioration de l'Accessibilité), et que les communications qui sont faites par la bibliothèque soient accessibles (lisibles par les outils existants sur les ordinateurs d'audio-description par exemple). Si la bibliothèque propose des ressources numériques en ligne, je m'assure qu'elles soient bien accessibles pour ces publics. Je veille également à ce que les animations proposées soient accessibles ou que mon équipe est en mesure de proposer un accompagnement spécifique de ces usagers au besoin.

Tout en mettant en place ces actions, j'organise une formation à destination de mon équipe sur l'accueil des personnes en situation de handicap visuel.